

## AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

**AVIS PUBLIC**, est par les présentes donné que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Alban tiendra une séance extraordinaire à la date, à l'heure et à l'endroit suivants :

**Date : Le jeudi 4 juin 2026**

**Heure : 19 h 30**

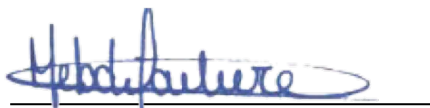
**Lieu : Centre communautaire Fernand Marcotte, 179, rue Principale, Saint-Alban.**

Cette séance est convoquée afin de traiter les points suivants à l'ordre du jour :

1. Dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2025.
2. Nomination du vérificateur externe pour l'exercice financier 2026.
3. Affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025.

Conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* (RLRQ, c. C-27.1), les citoyens sont invités à assister à cette séance.

Donné à Saint-Alban, ce 6 mai 2026

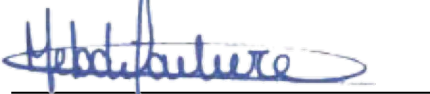


Mélodie Couture-Montmeny,  
Directrice générale et greffière-trésorière

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélodie Couture-Montmeny, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis mentionné ci-dessus, en l'affichant au bureau municipal et en le publiant sur le site web [www.st-alban.qc.ca](http://www.st-alban.qc.ca), le 6 mai 2026.

En foi de quoi, je donne le présent certificat ce 6 mai 2026.



Mélodie Couture-Montmeny,  
Directrice générale et greffière-trésorière

